



Association Numismatique de la Région de Cluses

Société Numismatique constituée en 1975 – Loi 1901

Bulletin n° 63 - 21 septembre 2015

Le week-end à Andey des 12 et 13 septembre

Cette année, plus de 50 passionnés de la détection se sont retrouvés au chalet du plateau d'Andey pour la traditionnelle chasse au trésor. Les lots offerts par l'association numismatique comprenaient 18 monnaies de prestige dont une pièce de 20 mark en or du début du XXème siècle.



Plus de photos sur <http://anrc.multicollec.net/7-photos>

- Monnayage Gaulois -

**Les monnayages en or des
Allobroges : la division inédite du
statère d'Annonay**

Cet article a été précédemment publié par Mr Louis-Pol DELESTRÉE dans le n° 191 de mars 2012 des Cahiers Numismatiques de la Société d'Etudes Numismatiques et Archéologiques (SENA).

1. L'attribution aux Allobroges des statères d'Annonay

Les statères du type d'Annonay (Ardèche), naguère peu connus et surtout incompris faute d'un effectif suffisant assorti de provenances sûres, ont fait en 2004 l'objet d'une étude de synthèse ⁽¹⁾ et d'une proposition d'attribution aux Allobroges et non plus aux Cavares ⁽²⁾. Cette opinion est désormais partagée par plusieurs auteurs dans de récentes publications ⁽³⁾.

(1) S. CARRARA, *Les statères d'or bas au type BNF 6066-6067 : Une attribution possible aux Allobroges*, BSFN, juin 2004 (Journées numismatiques d'Arles 4-6 juin 2004), p. 130-134.

(2) A. DEROC, *Les monnaies gauloises d'argent de la vallée du Rhône*, Paris 1983, p. 24.

(3) Y. van der WIELEN, *Les monnaies des Allobroges*, Lausanne 1999 (Cahiers Romands de Numismatique, 6). M. DHÉNIN, *Le monnayage allobroge dans Les Allobroges : Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes*, catalogue d'exposition, Musée dauphinois, Grenoble, 2002, p. 44-47. G. DEPEYROT, *Le numéraire celtique*, I : *La gaule du sud-est*, Wetteren 2002, p.53-118. L.-P. DELESTRÉE et M. TACHE, *Nouvel Atlas des monnaies gauloises*, III : *La celtique, du Jura et des Alpes à la façade atlantique*, Saint-Germain-en-Laye, 2006, série 857 p. 56-57 et DT 3097 à 3101, pl. V et VI.

Rappelons brièvement que les critères de cette attribution aux Allobroges sont d'ordre stylistique et géographique. Quant au style, S. Carrara ⁽¹⁾ a relevé une homotypie quasi-parfaite entre le droit du statère au type d'Annonay et celui des drachmes de la série dite *au bouquetin* ⁽⁴⁾ dont l'appartenance aux peuples Allobroges est incontestable ⁽⁵⁾.

Quant aux provenances, l'aire de distribution privilégiée se situe nettement en territoire allobroge ⁽⁶⁾. Jusqu'à présent, cette série de statère en or bas était dépourvue de divisions.

2. Une monnaie divisionnaire des statères d'Annonay

Le quart de statère (poids : 1,60 g ; mod. 13 mm) (*fig. 1*) que nous présentons ici, issu d'une collection privée et dont la provenance aux environs de Roussillon (Isère) est certaine, vient pallier opportunément cette lacune.

Au droit, profil apollinien à droite non lauré ; la coiffure est faite de deux rangées de mèches arrondies : celles de la rangée supérieure sont prolongées par un crochet.

Au revers, bige à droite surmonté de l'aurige qui brandit un objet (*stimulus* ?). Deux têtes de chevaux accolées sont distinctes, mais ne sont reproduites que les quatre jambes d'un seul cheval. Dessous, grande roue à quatre rais au contour perlé.

(4) S. CARRARA, *supra* n.1, p. 132, *fig. 3*.

(5) *Nouvel Atlas des monnaies gauloises*, III ..., série 860 « *au bouquetin* » p. 57-58 et DT 3102 à 3111, pl. VI.

(6) Deux statères d'Annonay, ex. de Villebois (Ain), de Faverges de Mépieu et de Saint-Chef (Isère), deux statères découverts aux environs de Grenoble, soit sept statères provenant des pays allobroges sur huit inventoriés auxquels s'ajoute la présente division de Roussillon (Isère).



Fig. 1 : Quart de statère du type d'Annonay

Sans aucun doute, cette division se rapporte aux variétés 3 et 4 des statères (profil à droite) ⁽⁷⁾ sans en être une servile réduction modulaire, en particulier au droit (fig. 2 et 3).



Fig. 2 : Variété 3 des statères du type d'Annonay

(7) *Nouvel Atlas des monnaies gauloises*, III ..., var. 3 et 4, DT 3100 et 3101, pl. VI.



Fig. 3: Variété 4 des statères du type d'Annonay

3. La série des statères au type d'Annonay

La série en or bas au type d'Annonay, ainsi complétée, vient renforcer l'hypothèse d'un monnayage en or bas chez les Allobroges, qui aurait précédé ou accompagné les premières émissions de drachmes légères, en particulier celle de la série *au bouquetin* précitée.

Cette série au type d'Annonay serait à notre avis l'ultime émission en or bas ou même en bronze plus ou moins aurifère à la fin du II^e siècle ou au début du I^{er} siècle av. J.-C., c'est-à-dire postérieurement à la date fatidique de -121 : soulignons que cette date marquait, selon Colbert de Beaulieu, la fin d'une prétendue hégémonie arverne et l'apparition des monnayages allobroges. Cette théorie est à présent abandonnée par nombre d'auteurs récents⁽⁸⁾.

(8) *Nouvel Atlas des monnaies gauloises*, III ..., avant-propos, p. 6 à 9 et bibliographie.

Aussi bien le type d'Annonay en or bas parait-il avoir été précédé chez les Allobroges par les statères en bon or de la série dite « de Poliénas »⁽⁹⁾.

Rappelons que le trésor de Poliénas (Isère), précisément étudié⁽¹⁰⁾, permettait de constater que le statère éponyme de ce type était accompagné de neuf statères éduens du type de Beaune dont les émissions sont largement antérieures à la date d'enfouissement du célèbre trésor de Tayac⁽¹¹⁾ vers 140/130 av. J.-C., et des 427 drachmes lourdes *au buste de cheval* à la légende *IALIKOVESI* dont une datation haute, pouvant remonter à la première moitié du II^e siècle av. J.-C., ne fait plus de doute pour les auteurs les plus récents⁽¹²⁾.

Sans perdre de vue la prédominance massive, depuis la haute époque, des monnayages en argent chez les allobroges, il semble que leurs séries en or puissent être mises en parallèle avec les séries en or du peuple limitrophe des Éduens. Dans la première moitié du II^e siècle av. J.-C., la série de Poliénas des Allobroges serait synchronique de plusieurs classes de l'importante série éduenne du type de Beaune⁽¹³⁾. Dérivant de celle-ci, la série éduenne en or bas du type de Chenôves⁽¹⁴⁾ serait contemporaine de la série allobroge du type d'Annonay. La circulation de ces deux dernières séries se serait prolongée jusqu'au premier tiers du I^{er} siècle av. J.-C.

(9) *Nouvel Atlas des monnaies gauloises*, III ..., série 818, « type de Poliénas » p. 46, DT 3043 et 3044, pl. III.

(10) M. MÉGRET-MERGER, *Catalogue du trésor de Poliénas*, master 2, Recherche « Mondes anciens », Université Jean Moulin, LYON III, 2007/2008, p. 10, fig. A1.

(11) J. GORPHE, *Le trésor de Tayac*, Paris, 2009, en particulier p. 71.

Nouvel Atlas des monnaies gauloises, III ..., avant-propos, p. 8 et 9 et bibliographie. Ajoutons que le type d'Annonay a donné lieu dans les pays allobroges à la série en argent *au bouquetin* réputée la

plus ancienne, la classe I dite à *la lyre* de la série éduenne de Chenôves étant elle-même prototypique de la première série éduenne en argent à *la lyre* (15).

En dépit de l'occupation par Rome de la Provincia incluant les Allobroges après -121, il apparaît que les monnayages des Allobroges et des Éduens révèlent une évolution analogue jusqu'à la guerre des Gaules.

Un tel constat se renforce à l'étude du remarquable ensemble des disques monétaires du Massif des Bauges (Savoie) (16) qui semble bien révéler l'existence, dans le deuxième tiers du 1er siècle av. J.-C., d'un atelier monétaire itinérant susceptible d'émettre indifféremment des séries en argent pour les deux peuples distincts des Allobroges et des Éduens.

Louis-Pol DELESTRÉE / SENA
(www.sena.fr)

(12) *Nouvel Atlas des monnaies gauloises*, III ..., série 815 « à la triskèle » classe III au type de Beaune, DT 3039 à 3042, pl. II.

(13) *Nouvel Atlas des monnaies gauloises*, III ..., série 875 « type de Chenôves », pl. VIII. Cette série, constituée de trois classes, est beaucoup plus importante que les auteurs le pensaient naguère et a donné lieu, à l'est de l'Yonne et dans l'Aube, à de nombreuses trouvailles (statères et division).

(14) *Nouvel Atlas des monnaies gauloises*, III ..., série 878, quinaires (ou drachmes légères) « à la lyre », DT 3182 à 3185, pl. IX.

(15) L.-P. DELESTRÉE et J.-L. BUATHIER, *Les disques monétaires du Massif des Bauges (Savoie)*, Cahiers de Numismatiques 172, p. 3 à 26. Nous ne saurions trop insister sur l'intérêt considérable de cette découverte majeure, occultée par un Service régional de l'Archéologie administrative et dont la communauté scientifique fut privée pendant douze ans.

- Les Billets à caractères politiques -

Les BILLETS DE SOUSCRIPTION

du R.P.F.

(suite du numéro 62)

Type B - billets de valeur nominale importante - avec timbre fiscal

Réf.	Valeur	Numéro	Timbre fiscal	Modèle cachet
POL-02-B-01b	500 francs	000,001 à 200,000	3 francs	b
POL-02-B-02a	1 000 francs	200,001 à 400,000	3 francs	a
POL-02-B-02b	1 000 francs	200,001 à 400,000	3 francs	b
POL-02-B-03b	5 000 francs	400,001 à 440,000	5 francs	b
POL-02-B-04b	10 000 francs	440,001 à 460,000	5 francs	b
POL-02-B-05a	50 000 francs	460,001 à 460,400	10 francs	a
POL-02-B-05b	50 000 francs	460,401 à 465,000	10 francs	b
POL-02-B-06a	100 000 francs	465,001 à 468,000	20 francs	a
POL-02-B-06b	100 000 francs	465,001 à 468,000	20 francs	b

Réf : **POL-02-B-01b**



Valeur : 500 francs

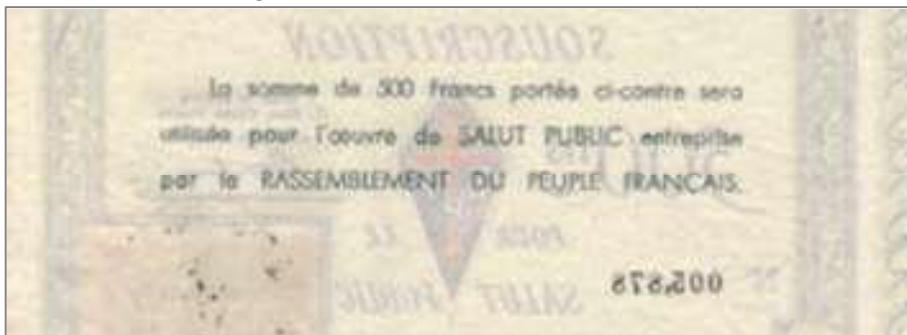
Couleurs : impression bleu et rouge sur fond vert clair

Dimensions : 140 mm x 90 mm

Timbre fiscal : 3 francs - cachet d'annulation modèle b



Au verso : on retrouve uniquement sur 3 lignes le texte :
« *La somme de 500 francs* portée ci-contre sera utilisée pour
l'œuvre de *SALUT PUBLIC* entreprise par le *RASSEMBLEMENT
DU PEUPLE FRANÇAIS* ».



Réf : **POL-02-B-02a**



Valeur : 1.000 francs

Couleurs : impression bleu et rouge sur fond saumon

Dimensions : 140 mm x 90 mm

Timbre fiscal : 3 francs - cachet d'annulation modèle a

Au verso : on retrouve uniquement sur 3 lignes le texte :

« *La somme de 1.000 francs* portée ci-contre sera utilisée pour
l'œuvre de *SALUT PUBLIC* entreprise par le *RASSEMBLEMENT
DU PEUPLE FRANÇAIS* ».



Réf : POL-02-B-02b



Valeur : 1.000 francs

Couleurs : impression bleu et rouge sur fond saumon

Dimensions : 140 mm x 90 mm

Timbre fiscal : 3 francs - cachet d'annulation modèle b

Au verso : on retrouve uniquement sur 3 lignes le texte :

« *La somme de 1.000 francs portée ci-contre sera utilisée pour l'œuvre de SALUT PUBLIC entreprise par le RASSEMBLEMENT DU PEUPLE FRANÇAIS* ».



Réf : POL-02-B-03b



Valeur : 5.000 francs

Couleurs : impression bleu et rouge sur fond brun-clair

Dimensions : 140 mm x 90 mm

Timbre fiscal : 5 francs - cachet d'annulation modèle b

Au verso : on retrouve uniquement sur 3 lignes le texte :

« *La somme de 5.000 francs portée ci-contre sera utilisée pour l'œuvre de SALUT PUBLIC entreprise par le RASSEMBLEMENT DU PEUPLE FRANÇAIS* ».



Réf : **POL-02-B-04b**



Valeur : 10.000 francs

Couleurs : impression bleu et rouge sur fond jaune

Dimensions : 140 mm x 90 mm

Timbre fiscal : 5 francs - cachet d'annulation modèle b

Au verso : on retrouve uniquement sur 3 lignes le texte :

« *La somme de 10.000 francs portée ci-contre sera utilisée pour l'œuvre de SALUT PUBLIC entreprise par le RASSEMBLEMENT DU PEUPLE FRANÇAIS* ».



Réf : POL-02-B-05a



Valeur : 50.000 francs

Couleurs : impression bleu et rouge sur fond bleu-clair

Dimensions : 140 mm x 90 mm

Timbre fiscal : 10 francs – cachet d'annulation modèle a

Au verso : on retrouve uniquement sur 3 lignes le texte :

« La somme de **50.000 francs** portée ci-contre sera utilisée pour l'œuvre de **SALUT PUBLIC** entreprise par le **RASSEMBLEMENT DU PEUPLE FRANÇAIS** ».



Réf : POL-02-B-05b



Valeur : 50.000 francs

Couleurs : impression bleu et rouge sur fond bleu-clair

Dimensions : 140 mm x 90 mm

Timbre fiscal : 10 francs - cachet d'annulation modèle b

Au verso : on retrouve uniquement sur 3 lignes le texte :

« *La somme de 50.000 francs* portée ci-contre sera utilisée pour l'œuvre de *SALUT PUBLIC* entreprise par le *RASSEMBLEMENT DU PEUPLE FRANÇAIS* ».



Réf : **POL-02-B-06a**



Valeur : 100.000 francs

Couleurs : impression bleu et rouge sur fond mauve

Dimensions : 140 mm x 90 mm

Timbre fiscal : 20 francs - cachet d'annulation modèle a

Au verso : on retrouve uniquement sur 3 lignes le texte :

« *La somme de 100.000 francs* portée ci-contre sera utilisée pour l'œuvre de *SALUT PUBLIC* entreprise par le *RASSEMBLEMENT DU PEUPLE FRANÇAIS* ».





Billet complet avec sa souche (collection B.R.)

Réf : **POL-02-B-06b**



Valeur : 100.000 francs

Couleurs : impression bleu et rouge sur fond mauve

Dimensions : 140 mm x 90 mm

Timbre fiscal : 20 francs - cachet d'annulation modèle b

Au verso : on retrouve uniquement sur 3 lignes le texte :

« La somme de **100.000 francs** portée ci-contre sera utilisée pour l'œuvre de **SALUT PUBLIC** entreprise par le **RASSEMBLEMENT DU PEUPLE FRANÇAIS** ».

Jean-Luc BUATHIER



BOURSES ET SALONS

Salon de la Carte-Postale SAINT-PIERRE EN FAUCIGNY (74)

Dimanche 4 octobre 2015
Salle Armand Bouvard
9h à 17h

Carte-postales, timbres, billets,
monnaies, anciens documents...

Organisation : Club
Cartophile du Faucigny

Bourse aux Monnaies GRENOBLE (38)

Dimanche 4 octobre 2015
Salon de l'Hôtel Europole
29, rue Pierre Sémard
9h à 17h

Monnaies, billets...

Organisation : Association
Numismatique de la Région
Dauphinoise

Bourse inter-associations BELLEGARDE (01)

Dimanche 11 octobre 2015
Hôtel de Ville - 9h à 17h
Monnaies, billets, timbres, carte-
postales, anciens documents...

Organisation : Amicale
Numismatique et Cartophile

Salon multicollections CESSY (01)

Dimanche 11 octobre 2015
Rue de la Mairie
Salle du Vidolet - 9h à 17h
Monnaies, billets, timbres, carte-
postales, anciens documents...

Organisation : Association des
Collectionneurs Gessiens

Salon aux capsules de Champagne, monnaies, billets... DOMANCY (74) - Dimanche 18 octobre 2015- 9h à 17h

Salle de la Tour Carrée Organisation : Ass. Numis. Région de Cluses

Rencontre Numismatique des Pays de Savoie ANNECY (74)

Samedi 17 octobre 2015
8h à 12h30

Salle paroissiale des Fins
26, avenue de Genève
Monnaies, billets...

Organisation : Ass. Numis. de
Savoie/Haute-Savoie

Salon d'Automne Philatélique et Cartophile FAVERGES (74)

Dimanche 15 novembre 2015
Salle Polyvalente du
Clos Berger - 9h à 17h
Monnaies, billets, timbres, carte-
postales, anciens documents...

Organisation : Cercle Philatélique
et Cartophile Favergien



Association Numismatique de la Région de Cluses



Mme Melle Mr

Nom

Vous êtes

□ Numismate

□ Placomusophile

Tél.

Adresse Postale

.....

City _____ State _____ Zip _____

Adresse e-mail

Cotisation

- Adulte - Cotisation annuelle : 16 €**
 - Jeune (moins de 18 ans) - Cotisation annuelle : 8 €**

Règlement Date :

- chèque bancaire au nom de l'A.N.R.C.
 - espèces



à retourner à
A.N.R.C.
B.P. 32

74970 MARIGNIER



☛ Réunion chaque 3^{ème} vendredi du mois à 18h30

Revue gratuite réservée aux adhérents et publiée par l'Association Numismatique de la Région de Cluses (ANRC)
Siège: BP 32 74970 Marignier – Tél. 06 85 50 58 50 – Site internet : <http://anrc.multicolec.net>

Directeur de publication : Jean-Luc BIJATHIER

Directeur de publication : Jean-Eric BOUATIER
Les textes publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

© ANRC 2015